

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 188**15 avril 1996****SOMMAIRE**

Arlanza S.A., Luxembourg	8978	Herjo, S.à r.l., Luxembourg	9004
Biraghi Luxembourg S.A.H., Luxembourg	8978, 8979	Hobaco S.A., Luxembourg	9004
Bundesdeutscher Kapitalmarkt S.A., Luxembg	8979, 8980	Hochston S.A., Luxembourg	9004
Cabaleira Holding S.A., Luxembourg	8978	Holdena S.A., Luxembourg	9005
Can't Stop S.A., Luxembourg	8982	Hôtel Regent, S.à r.l., Luxembourg	9005
Cantueso, Sicav, Luxembourg	8982, 8983	Ibislund S.A., Luxembourg	9004
Capecourt S.A., Luxembourg	8982	Idec Holding S.A., Luxembourg	9005
Careas S.A., Luxembourg	8984, 8985	Infinity Investment Holdings S.A., Luxembourg	9006
Carlsö Newman Invest S.A., Luxembourg	8984	Intercalux S.A., Luxembourg	9005
CD Lux, S.à r.l., Luxembourg	8982	Interdrinks S.A., Luxembourg	9006
Celog, S.à r.l., Luxembourg	8985	International Agencies & Management S.A., Luxembg	9006
Celox S.A., Luxembourg	8985	Invifin S.A., Luxembourg	9007
CFE S.A., Luxembourg	8986	Jerridan S.A., Luxembourg	9006
Chabot S.A., Luxembourg	8986	Kronospan Sanem Ltd et Cie, S.e.c.s., Sanem	9007, 9008
C.I.S. Consulting S.A., Luxembourg	8986	Laios S.A., Luxembourg	9006
Comnet, S.à r.l., Luxembourg	8986	Letzeburger Kaschthaus, S.à r.l., Hellange	9007
Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A., Luxbg	8980, 8981	Linea 3 Ameublements, S.à r.l., Livange	9008
Compagnie Générale d'Éditions Luxembourg S.A., Luxembourg	8987	Linspire S.A.H., Luxembourg	9008
Compagnie Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	8985	Lion-Obililux, Sicav, Luxembourg	9008
Compétrol (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	8987	Living, S.à r.l., Luxembourg	9009
Creek Invest S.A., Luxembourg	8988	Luxglas S.A., Luxembourg	9009
Crest Audio Video, S.à r.l., Luxembourg	8990	M. Kaindl Luxembourg S.A., Luxembourg	9010
Cristal Investment, S.à r.l., Luxembourg	8984	Montignac S.A., Luxembourg	9008, 9009
Cunial S.A., Luxembourg	8988, 8989	M.O. Reinsurance S.A., Luxembourg	9012
Cybele Ré S.A., Luxembourg	8988	Nagro Holding A.G., Luxembourg	9016
DFG Dutch Financial Group S.A., Luxembourg	8989	Newday International Trading S.A., Luxembourg	9016
Dione Reinsurance S.A.	8981, 8982	New Gallery, S.à r.l., Luxembourg	9016
Disco 58, S.à r.l., Luxembourg	8991	Night-Club Europe, S.à r.l., Luxembourg	9017
Divelit International Holdings S.A., Luxembourg	8983	Nord-Immo, S.à r.l., Luxembourg	9011, 9012
Energolux, S.à r.l., Luxembourg	8991	Northern Telecom (Luxembourg) S.A., Luxbg	9017, 9018
Enface S.A., Luxembourg	8987, 8988	(Le) Nouveau Chez Nous, S.à r.l., Luxembourg	9007
Etna 2, S.à r.l., Noertzange	8989, 8990	Omnipierre, S.à r.l., Luxembourg	9010, 9011
Ets Leon Steffes S.A., Alzingen	8992	Optique Nothum, S.à r.l., Pétange	9015
Eurocomex S.A., Luxembourg	8991	Passing Shot S.A., Luxembourg	9019
Eurodefi, S.à r.l., Luxembourg	8992	Pictet Asia Growth Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	9018
Euroiberica de Projet et Investissement, S.à r.l., Luxembourg	8992, 8993	Pictet Country Fund, Sicav, Luxembourg	9020
European Associated Enterprises S.A., Luxembourg	8992	Pictet Fixed Income Fund, Sicav, Luxembourg	9020
Europe Bijoux Finanz S.A., Luxembourg	8992	Pleiade, Sicav, Luxembourg	9012
Eurostone S.A., Strassen	8993	Portavecchia, S.à r.l., Senningerberg	9020
Explor Holding S.A., Luxembourg	8994	Presinvest S.A., Luxembourg	9021
Fashion Box International S.A.H., Luxembourg	8995, 8996	Reacomex S.A., Luxembourg	9015
Finasco S.A.H., Luxembourg	8994	Renelux S.A., Luxembourg	9022
Finpresa S.A., Luxembourg	8994	Rettep Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	9021
Flaginvest S.A.H., Luxembourg	8996	Rhode Island (Holdings) S.A., Luxembourg	9019
Forlux S.A., Luxembourg	8997	Ribete Soparfi S.A., Luxembourg	9022
(Le) Gallery, S.à r.l., Luxembourg	9006	Ritchhold S.A., Luxembourg	9022, 9023
Gazeautherme, S.à r.l., Strassen	8996	Riverside Luxembourg S.A., Luxembourg	9014, 9015
Generale Belgian Investment S.A., Luxembourg	8993	RMS Europe, Risk Management Services S.A., Luxembg	9023
Generale Cash S.A., Luxembourg	8998	Royal Eight Ball, S.à r.l., Luxembourg	9022
Generale Deposit S.A., Luxembourg	9001	Royal Façades, S.à r.l., Livange	9023
Gestion & Finance S.A., Luxembourg	8997	Saga Holdings S.A., Strassen	9024
Gestion Premier Fund S.A., Luxembourg	9001	S.A. Lucas Meubles de Bureau, Luxembourg-Kirchberg	9009
Gevalmo S.A., Luxembourg	8997, 8998	Schneider Immobilier, S.à r.l., Senningerberg	9024
G.F.I., Gesellschaft für Internationale Immobilien Investition A.G., Bad-Mondorf	8998	SEPEM, Société d'Engineering et de Participations Immobilières S.A., Luxembourg	9024
Global Target Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	9001	Société Franco-Luxembourgeoise pour le Développement du Commerce de Gibier et de Volailles S.A., Luxembourg	9023, 9024
Gori & Zucchi International S.A., Luxembourg	9002, 9003		

ARLANZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.563.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

(05718/690/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CABALEIRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.155.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(05744/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

BIRAGHI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.146.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding établie à Luxembourg, sous la dénomination de BIRAGHI LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), R.C. B n° 47.146, constituée par acte du notaire Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 274 du 18 juillet 1994.

Bureau

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Monsieur Frank Stolz, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Christophe Davezac, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) liras italiennes chacune, constituant l'intégralité du capital social de trois cents millions (300.000.000) de liras italiennes sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, ainsi que celles des membres du bureau et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cinq milliards (5.000.000.000) de liras italiennes à cinq milliards trois cents millions (5.300.000.000) de liras italiennes, par la création et l'émission de cinq cent mille (500.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) liras italiennes chacune, à libérer entièrement par un apport en numéraire.

- Souscription et libération des actions nouvelles.

- Modification subséquente de l'article 5 (première phrase) des statuts.

2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq milliards (5.000.000.000) de liras italiennes pour le porter de son montant actuel de trois cents millions (300.000.000) de liras italiennes à cinq milliards trois cents millions (5.300.000.000) de liras italiennes, par la création et l'émission de cinq cent mille (500.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) liras italiennes chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, les nouvelles actions ont été souscrites et entièrement libérées par un apport en numéraire de BIRAGHI S.p.A., société par actions de droit italien, ici représentée par Maître Pierre Berna, préqualifié, en vertu d'une procuration délivrée à Cavallermaggiore (Cuneo) en date du 20 décembre 1995.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les nouvelles actions ainsi émises ont été libérées entièrement, de sorte que la somme de cinq milliards (5.000.000.000) de lires italiennes se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Suite à la résolution ci-dessus, l'article 5 (première phrase) des statuts se trouve modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Première phrase.** Le capital souscrit est fixé à cinq milliards trois cents millions de lires italiennes (ITL 5.300.000.000,-), représenté par cinq cent trente mille (530.000) actions d'une valeur nominale de dix mille lires italiennes (ITL 10.000,-) chacune.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison des présentes, sont estimés sans nul préjudice à la somme d'un million cinquante mille (1.050.000) francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à onze heures.

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Berna, C. Davezac, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1996, vol. 88S, fol. 67, case 9. – Reçu 928.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 1996.

C. Hellinckx.

Signée par Maître Camille Hellinckx en remplacement de Maître A. Schwachtgen, momentanément absent.

(05732/230/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

BIRAGHI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 47.146.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 29 décembre 1995, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

C. Hellinckx.

Signée par Maître Camille Hellinckx en remplacement de Maître A. Schwachtgen, momentanément absent.

(05733/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

BUNDESDEUTSCHER KAPITALMARKT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société BUNDESDEUTSCHER KAPITALMARKT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 septembre 1995, numéro 429.

La séance est présidée par Madame Danielle Schroeder, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Madame Monique Macedo, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Monsieur Antoine Hientgen, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Il résulte de la liste de présence que toutes les cent (100) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.»

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Schroeder, M. Macedo, A. Hientgen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 janvier 1996, vol. 398, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 février 1996.

E. Schroeder.

(05740/228/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

BUNDESDEUTSCHER KAPITALMARKT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 février 1996.

E. Schroeder.

(05741/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg
R. C. Luxembourg B 41.214.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., avec siège social à Luxembourg, nationalisée suivant acte notarié en date du 28 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1992, page 27520, et les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié du 15 mars 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1995, p. 14620.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Hans De Graaf, managing director, demeurant à Mamer, qui désigne comme secrétaire, Madame Juliette Lorang, administrateur de sociétés, demeurant à Neuhäusen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Helga Peeters, employée privée, demeurant à D-Trèves.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la date de clôture de l'année sociale du 31 août au 30 septembre de chaque année.
2. Modification afférente de l'article 18 des statuts.
3. Fixation de la durée de l'exercice social en cours du 1^{er} septembre 1995 au 30 septembre 1996.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la date de clôture de l'année sociale du 31 août au 30 septembre de chaque année, de sorte que le premier alinéa de l'article 18 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 18. Premier alinéa.** L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre de l'année suivante.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer la durée de l'exercice social en cours du 1^{er} septembre 1995 au 30 septembre 1996.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. De Graaf, J. Lorang, H. Peeters, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 1995, vol. 88S, fol. 39, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 janvier 1996.

G. Lecuit.

(05768/220/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg
R. C. Luxembourg B 41.214.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 janvier 1996.

G. Lecuit.

(05769/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

DIONE REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.032.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue à Luxembourg, le 28 juin 1995

«The Meeting accepts the resignation of Messrs Takishima and Osaka as Directors of the Company with effect on 28th June 1995. The Meeting grants full discharge to Messrs Takishima and Osaka for execution of their mandates.

The Meeting resolves that Messrs Seiji Kinoshita and Masaru Mori be and are hereby appointed as Directors of the Company in replacement of Messrs Takishima and Osaka.»

*Pour la société
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05784/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

DIONE REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.032.

Extrait des résolutions circulaires du 9^{ème} Conseil d'Administration (effet au 16 juillet 1995)

«The Board resolved to accept the resignation of Mr Yasuhiko Fujita as Director of the Company with effect from 16th July 1995.

The Board resolved that Mr Haruhide Hayabe be and is hereby appointed as Director in replacement of Mr Yasuhiko Fujita. This cooptation will be ratified by the next General Meeting of Shareholders.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05785/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CAN'T STOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 33.600.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 27 novembre 1995 à 11.00 heures
Le siège social est transféré au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05748/560/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CAPECOURT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 36.365.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

(05755/690/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CD LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 33A, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 36.964.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05762/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CANTUESO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 48.767.

Extrait d'une résolution circulaire du Conseil d'Administration de CANTUESO, SICAV («la Société»)
du 1^{er} octobre 1995

Le Conseil d'Administration et CANTUESO, SICAV a décidé de coopter avec effet au 1^{er} octobre 1995, Monsieur Luciano Diez-Canedo Alvarez et Monsieur Alberto Malvido comme membres du Conseil d'Administration de la Société en remplacement respectivement de Monsieur Ignacio Gella Rodero et Monsieur José Luis Campos Echevarria qui ont démissionné avec effet au 1^{er} octobre 1995.

Pour le Conseil d'Administration
Y. Martignier
Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05752/052/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CANTUESO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.767.

—
*Extrait d'une résolution circulaire du Conseil d'Administration de CANTUESO, SICAV («la Société»)
du 26 octobre 1995*

Le Conseil d'Administration et CANTUESO, SICAV a accepté la démission de Monsieur Alberto Rodriguez López comme membre du Conseil d'Administration de la Société effet au 16 octobre 1995.

*Pour le Conseil d'Administration
Y. Martignier
Directeur Général*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05753/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CANTUESO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.767.

—
Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 23 janvier 1996 à 11.30 heures

L'Assemblée Générale est ouverte à 11.30 heures dans les locaux de la BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

M. Yves Martignier officie comme Président, Madame Michèle Berger comme secrétaire, Mlle Dominique Brankaer est nommée scrutateur.

Le Président lit l'ordre du jour.

Le Président lit le rapport du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire lit le rapport du réviseur d'entreprises.

Après discussions, l'Assemblée Générale prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Approuve les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.

2. Approuve les comptes annuels au 30 septembre 1995.

3. Décide de reporter le résultat net.

4. Approuve la nomination de Messieurs Luciano Diez-Canedo Alvarez et Alberto Malvido en remplacement de Messieurs José Luis Campos Echeverria, Ignacio Gella Rodero et Alberto Rodriguez López.

5. Décharge les administrateurs et le réviseur de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions durant la période écoulée.

6. Réélit les administrateurs suivants pour l'exercice 1995/1996:

- M. Francisco Javier Benito Martinez;

- M. Luciano Diez-Canedo Alvarez;

- M. Alberto Malvido;

- M. Angel Moreno Estevez.

7. Reconduit le mandat du réviseur d'entreprises pour l'exercice 1995/1996.

L'Assemblée Générale est levée à 12.00 heures.

Y. Martignier M. Berger D. Brankaer
Président Secrétaire Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05754/052/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

DIVELIT INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 43.600.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Madame Ariane Slinger, directrice, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société DIVELIT HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à Chatel St. Denis, Suisse,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 5 décembre 1995.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

CAREAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 48.768.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Luxembourg
au siège de la société, le mardi 12 décembre 1995*

«2. Le Président informe également le Conseil d'une lettre de démission de la société CARTER BENELUX S.A. en tant qu'Administrateur.

Le Conseil prend acte de la démission de CARTER BENELUX S.A., avec effet au 29 septembre 1995.

3. Afin de combler cette vacance, conformément à l'article 9 des statuts de la Société, le Conseil coopte, en remplacement de CARTER BENELUX S.A., la Société PARFINADA B.V., en tant qu'Administrateur.

Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05758/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CAREAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 48.768.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale de CAREAS qui s'est tenu à Luxembourg
au siège de la société, le vendredi 12 janvier 1996*

«6. L'Assemblée accepte la démission de CARTER BENELUX S.A. et ratifie la cooptation de la société PARFINADA BV en tant qu'administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de janvier 1999.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05759/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CELOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 28.470.

—
Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05763/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CELOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.711.

—
Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

(05764/587/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMPAGNIE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 476, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

(05771/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, Imacorp Business Centre.
R. C. Luxembourg B 48.014.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 1995, vol. 474, fol. 7, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

IMACORP S.A.

(05765/700/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CHABOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 37.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la S.A. CHABOT

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(05766/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

C.I.S. CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 42.926.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 1995

La démission de Mademoiselle Antonella Bocci, demeurant à Belvaux (Luxembourg), et de Monsieur Anner Hooreman, demeurant à Luxembourg-Ville en tant qu'administrateurs de la société C.I.S. CONSULTING S.A., est acceptée et décharge leur est donnée pour l'exercice de leur mandat.

Sont nommés administrateurs pour une durée fixée à un an, mandats renouvelables lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1996:

- Monsieur Philip Croshaw, demeurant à Sark (Channel Islands);
- Monsieur Simon Peter Elmont, demeurant à Sark (Channel Islands).

Pour extrait

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO.

F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05767/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMNET, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 1, rue Glesener.

Entre les associés de la société à responsabilité limitée COMNET ayant son siège social au 1, rue Glesner, L-1631 Luxembourg, est convenu, ce trente et un janvier mil neuf cent quatre-vingt-seize la présente cession de parts:

Actuellement, le capital est réparti de la façon suivante:

1. EURONET S.A., société de droit Belizéen, ayant son siège social à Belize, Belize City, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts	499 parts
2. Madame Claudia Gaitan De Caballero, employée privée, demeurant à C-Santa Fe Bogota, une part	1 part
Total:	500 parts

EURO NET S.A. prénommée, cède les quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts qui lui appartiennent à SHEFFIELD OVERSEAS LIMITED, société de droit belizéen, ayant son siège social à Belize City, Belize, et qui les accepte pour le prix de mille francs (1.000), ce dont quittance.

Désormais, le capital est réparti de la façon suivante:

1. SHEFFIELD OVERSEAS LIMITED, prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts	499 parts
2. Madame Claudia Gaitan De Caballero, prénommée, une part	1 part
Total:	500 parts

EURONET S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05774/692/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMPAGNIE GENERALE D'EDITIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.560.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 20 décembre 1995

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour COMPAGNIE GENERALE D'EDITIONS
LUXEMBOURG S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05770/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMPETROL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.016.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05772/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

COMPETROL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.016.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de COMPETROL (LUXEMBOURG), S.à r.l.
qui s'est tenue le 23 novembre 1995*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de COMPETROL (LUXEMBOURG), S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux comptes au 31 décembre 1993;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1993;
- de reporter la perte de l'exercice;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants et Commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuée en date du 31 décembre 1993.

Luxembourg, le 23 novembre 1995.

*A. Slinger
Présidente de l'Assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05773/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

ENFACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.757.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

*Pour ENFACE S.A., Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.*

Signature Signature

(05789/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

ENFACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.757.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 10 mai 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg,
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart,
Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

Pour ENFACE S.A., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05790/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CREEK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2263 Luxembourg, 3, rue Guido Oppenheim.
R. C. Luxembourg B 47.710.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05775/692/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CYBELE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.366.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 6, case 26, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la société
Signature

(05781/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CYBELE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.366.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 26 mai 1995

«La société DEBELUX est désignée en tant que Réviseur Externe de la Société pour l'exercice 1995, c'est à dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 1996, en remplacement de ERNST & YOUNG.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05782/730/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CUNIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.840.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05778/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CUNIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.840.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05779/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CUNIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.840.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CUNIAL S.A.
qui s'est tenue le 6 février 1996*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CUNIAL S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux comptes au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1994 et à la date du 31 décembre 1995.

Luxembourg, le 6 février 1996.

A. Slinger

Présidente de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05780/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

DFG DUTCH FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.721.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

(05783/690/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

ETNA 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3380 Noertzange, 65, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 46.769.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Giuseppe Inferrera, restaurateur, demeurant à Noertzange, 15, Wisestrooss,
- 2.- Monsieur Salvatore Catania, cuisinier, demeurant à Noertzange, 65, rue Principale.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée ETNA 2, S.à r.l., avec siège social à Noertzange, 65, rue Principale, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 15 février 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 214 du 1^{er} juin 1994,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 46.769.

II.- Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), divisé en cent (100) parts sociales de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés, comme suit:

- | | |
|---|----------|
| 1) à Monsieur Giuseppe Inferrera, préqualifié, quatre-vingt-dix-huit parts sociales | 98 |
| 2) à Monsieur Salvatore Catania, préqualifié, deux parts sociales | <u>2</u> |

Total: cent parts sociales 100

III.- Monsieur Giuseppe Inferrera, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit quarante-huit (48) parts sociales de la société dont il s'agit à Monsieur Salvatore Catania, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global de deux cent quarante mille francs (LUF 240.000,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

V.- Monsieur Giuseppe Inferrera, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant unique de la société, déclare se tenir, au nom de la société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

VI.- Ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et, à l'unanimité des voix, ils prennent la résolution suivante:

Résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la cession de parts qui précède, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune.

Ces parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Giuseppe Inferrera, restaurateur, demeurant à Noertzange, 15, Wisestrooss, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Salvatore Catania, cuisinier, demeurant à Noertzange, 65, rue Principale, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

VII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de trente-trois mille francs (LUF 33.000,-), sont à la charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

VIII.- Les associés élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: G. Inferrera, S. Catania, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1996, vol. 88S, fol. 91, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 février 1996.

T. Metzler.

(05791/222/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

ETNA 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3380 Noertzange, 65, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 46.769.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 février 1996.

T. Metzler.

(05792/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

CREST AUDIO VIDEO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance.

Entre les associés de la société à responsabilité limitée CREST AUDIO VIDEO ayant son siège social au 40, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, est convenu, ce dix-neuf décembre mil neuf cent quatre-vingt-quinze la présente cession de parts:

Actuellement, le capital est réparti de la façon suivante:

1. M. Jacques Lamby, ingénieur, demeurant à Strassen (vingt parts)	20 parts
2. M. Guy Pauly, commerçant, demeurant à Moutfort (vingt parts)	20 parts
3. M. André Hayward, employé privé, demeurant à Bonnevoie (seize parts)	16 parts
4. Mme Gillian Shackleton, fonctionnaire, demeurant à Biver (seize parts)	16 parts
5. M. Graham Russell, ingénieur, demeurant à Luxembourg (six parts)	6 parts
6. SHEFFIELD OVERSEAS LIMITED, ayant son siège social à Belize City, Belize (onze parts)	11 parts
7. M. Emile Bernardin, ingénieur, demeurant à Blaschette (six parts)	6 parts
8. M. René Oth, Professeur, demeurant à Oberanven (cinq parts)	5 parts
9. M. Roger Kingsley (Pensom), commerçant, demeurant à Luxembourg (quatre parts)	4 parts
Total:	104 parts

Monsieur René Oth, prénommé, cède trois parts (3) qui lui appartiennent à Monsieur Roger Kingsley (Pensom), prénommé, et qui les accepte pour le prix de trente mille francs (30.000 LUF), ce dont quittance.

Monsieur René Oth, prénommé, cède deux parts (2) qui lui appartiennent à Madame Gillian Shackleton, prénommée, et qui les accepte pour le prix de vingt mille francs (20.000 LUF), ce dont quittance.

Désormais, le capital est reparti de la façon suivante:

1. M. Jacques Lamby, ingénieur, demeurant à Strassen (vingt parts)	20 parts
2. M. Guy Pauly, commerçant, demeurant à Moutfort (vingt parts)	20 parts
3. M. André Hayward, employé privé, demeurant à Bonnevoie (seize parts)	16 parts
4. Mme Gillian Shackleton, fonctionnaire, demeurant à Biwer (dix-huit parts)	18 parts
5. M. Graham Russell, ingénieur, demeurant à Luxembourg (six parts)	6 parts
6. SHEFFIELD OVERSEAS LIMITED, ayant son siège social à Belize City, Belize (onze parts)	11 parts
7. M. Emile Bernardin, ingénieur, demeurant à Blaschette (six parts)	6 parts
9. M. Roger Kingsley (Pensom) commerçant, demeurant à Luxembourg (quatre parts)	7 parts
Total:	104 parts

J. Lamby	G. Pauly	G. Russell	G. Shackleton
SHEFFIELD OVERSEAS LIMITED	E. Bernardin		
Signatures			
R. Kingsley (Pensom)	A. Hayward	R. Oth	

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 476, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05776/692/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

DISCO 58, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 46.941.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05786/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

ENERGOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 3, rue Christophe Plantin.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 476, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

(05788/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 32.476.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05796/017/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

EUROCOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 32.476.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 1995

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est prorogé pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

EUROCOMEX S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 23, case 6. – Reçu 600 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05797/017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Doerner, en date du 5 avril 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 19 octobre 1990, numéro 387.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire d'acter la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la conception dans les domaines nationaux et internationaux de toutes sortes de conseils, études, projets en rapport avec le domaine de l'engineering, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement à l'exclusion de toute activité incompatible avec la déontologie de la profession d'ingénieur-conseil exerçant à titre d'indépendant.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Boden, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 janvier 1996, vol. 398, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 février 1996.

E. Schroeder.

(05799/228/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

EUROIBERICA DE PROJET ET INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 43, avenue du Bois.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 février 1996.

E. Schroeder.

(05800/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

EUROSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 124, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 46.542.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 1996.

Pour la société

A. Pirotte

(05803/668/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GENERALE BELGIAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.669.

Extrait du procès-verbal d'une résolution circulaire en date du 28 décembre 1995

Résolution unique

Les administrateurs de la société ont, à l'unanimité des voix, décidé d'octroyer un pouvoir de signature sur les comptes de la société GENERALE BELGIAN INVESTMENT S.A.

1) Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, demeurant à Olm.

2) Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Ehlange-sur-Mess, en remplacement de Monsieur Roger Petry.

3) Monsieur Gérard Birchen, employé privé, demeurant à Oberkorn, en remplacement de Madame Marie-José Reyter.

Ils pourront valablement engager la société en signant chacun conjointement avec un administrateur de la société.

Luxembourg, le 30 janvier 1996.

Pour GENERAL BELGIAN INVESTMENT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05815/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

EXPLOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.653.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour *EXPLOR HOLDING, Société Anonyme*
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg,
Société Anonyme
Signature Signature

(05804/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

EXPLOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.653.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 10 mai 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;
Madame Marie-José Reyter, employée privée, Freylange;
Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.
Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

Pour *EXPLOR HOLDING, Société Anonyme*
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg,
Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05805/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FINASCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.769.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 1995

1) Monsieur Derek S. Ruxton, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, est désigné administrateur en remplacement de Henry-L. Einhorn, décédé.

2) Le siège social de la société est transféré du 10A, boulevard de la Foire, L-1016 Luxembourg (ancienne adresse) au: 15 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (nouvelle adresse) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1995.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05809/690/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FINPRESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.915.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 1996

La démission de leurs fonctions du Commissaire aux comptes, REVILUX, S.à r.l. a été acceptée; décharge leur a été donnée; la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes.

Le siège social reste établi à Luxembourg; il est cependant transféré du 15, boulevard Roosevelt au 5, boulevard Royal.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05810/668/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FASHION BOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 43.317.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FASHION BOX INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 43.317, constituée suivant acte reçu le 19 mars 1993, publié au Mémorial C, numéro 272 du 7 juin 1993, dont les statuts ont été modifiés par actes reçus par le notaire instrumentant en date des:

- 22 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 133 du 8 avril 1994;
- 25 février 1994, publié au Mémorial C, numéro 229 du 10 juin 1994;
- 9 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 455 du 14 septembre 1995;
- 6 juillet 1995, publié au Mémorial C, numéro 487 du 27 septembre 1995;
- 7 décembre 1995, en voie de publication au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Van Hees, licencié en notariat, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de LUF 14.300.000,- pour le porter de son montant actuel de LUF 113.300.000,- à LUF 127.600.000,- par la création et l'émission de 14.300 actions nouvelles de LUF 1.000,- chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles.

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de LUF 14.300.000,- (quatorze millions trois cent mille francs luxembourgeois), pour le porter de son montant actuel de LUF 113.300.000,- (cent treize millions trois cent mille francs luxembourgeois) à LUF 127.600.000,- (cent vingt-sept millions six cent mille francs luxembourgeois) par la création et l'émission de 14.300 (quatorze mille trois cents) actions nouvelles de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 14.300 (quatorze mille trois cents) actions nouvelles la société anonyme de droit italien FASHION BOX S.p.A., ayant son siège social à I-31010 Maser/TV, Via Enrico Mattei, 30 (Italie).

Souscription - Libération

Ensuite la société FASHION BOX S.p.A., prédésignée, ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, en vertu d'une des procurations ci-avant mentionnées;

a, par sa représentante susnommée, déclaré souscrire les 14.300 (quatorze mille trois cents) actions nouvelles, et les libérer intégralement par versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société FASHION BOX INTERNATIONAL S.A., prédésignée, de sorte que la somme de LUF 14.300.000,- (quatorze millions trois cent mille francs luxembourgeois) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à LUF 127.600.000,- (cent vingt-sept millions six cent mille francs luxembourgeois), représenté par 127.600 (cent vingt-sept mille six cents) actions de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux cent cinq mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Scheifer-Gillen, P. Van Hees, H. Janssen, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 1996, vol. 88S, fol. 98, case 2. – Reçu 143.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

M. Elter.

(05807/210/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FASHION BOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 43.317.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 1996.

M. Elter.

(05808/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FLAGINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 33.196.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 décembre 1995

1) La Société LIME TEORANTA, 7/9 Dame Court, 41 Central Chambers, Dublin 2, République d'Irlande, est désignée administrateur en remplacement de Henry-L. Einhorn, décédé.

2) Le siège social de la société est transféré du 1, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (ancienne adresse) au 15 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (nouvelle adresse) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1995.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05811/690/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GAZEAUTHERME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 137A, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 476, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

(05814/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GESTION & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 28.413.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour GESTION & FINANCE S.A.

Y. Johanns F. Mesenburg

Administrateur Administrateur

(05818/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GESTION & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 28.413.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 17 août 1995

La cooptation de Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée.

Pour extrait sincère et conforme
Pour GESTION & FINANCE S.A.
Y. Johans F. Mesenburg
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05819/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.886.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour FORLUX S.A., Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg,
Société Anonyme
Signature Signature

(05812/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

FORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.886.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;
Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg;
Monsieur Roland Frising, licencié en droit, Roodt-sur-Syre.

Commissaire aux comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

Pour FORLUX S.A., Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg,
Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05813/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GEVALMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.963.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour GEVALMO S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signature Signature

(05821/029/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GEVALMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.963.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg,
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart,
Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.
Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

Pour GEVALMO S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05822/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GENERALE CASH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.993.

Extrait du procès-verbal d'une résolution circulaire en date du 28 décembre 1995

Résolution unique

Les administrateurs de la société ont, à l'unanimité des voix, décidé d'octroyer un pouvoir de signature sur les comptes de la société GENERALE CASH S.A.

- 1) Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, demeurant à Olm.
- 2) Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Ehlang-sur-Mess, en remplacement de Monsieur Roger Petry.
- 3) Monsieur Gérard Birchen, employé privé, demeurant à Oberkorn, en remplacement de Madame Marie-José Reyter.

Ils pourront valablement engager la société en signant chacun conjointement avec un administrateur de la société.

Luxembourg, le 30 janvier 1996.

Pour GENERALE CASH S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05816/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

G.F.I., GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE IMMOBILIEN INVESTITION, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5610 Bad-Mondorf, 7, avenue des Bains.
H. R. Luxemburg B 44.714.

Im Jahre eintausendneunhundertsechsdneunzig, am zweiundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas, genannt Tom Metzler, mit Amtssitze in Luxemburg-Bonneweg, Grossherzogtum Luxemburg.

Hat sich die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft G.F.I., GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE IMMOBILIEN INVESTITION, mit Sitz in Luxemburg, eingefunden,

die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Christine Doerner, mit Amtssitze in Bettemburg, am 6. August 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 486 vom 18. Oktober 1993.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 44.714.

Vorstand

Die Tagung wird um 10.00 Uhr, unter dem Vorsitz von Herrn Erich Müller, Rechtsanwalt und Steuerberater, wohnhaft in D-66663 Merzig, Im Seitert 33, eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt zum Sekretär Herrn Jean Kayser, Privatbeamter, wohnhaft in Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

Die Generalversammlung bestellt zum Stimmzähler Herrn Georg Rebmann, Kaufmann, wohnhaft in D-66399 Mandelbachtal, Osthofenstrasse 19.

Zusammensetzung der Versammlung

Die bei der gegenwärtigen Generalversammlung anwesenden Aktionäre sowie die Anzahl der ihnen gehörenden Aktien wurden auf einer vom Vorstand angefertigten und von den anwesenden Aktionären unterschriebenen Anwesenheitsliste aufgeführt.

Die genannte Anwesenheitsliste bleibt, nachdem sie von dem Vorstand und dem amtierenden Notar ne varietur-gezeichnet wurde, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Erklärung des Vorsitzenden

Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar dieselben zu beurkunden und zwar:

I. - Die gegenwärtige Generalversammlung hat sich mit der folgenden Tagesordnung zu befassen:

«Tagesordnung:

- 1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von Luxemburg nach Bad-Mondorf, und Anpassung des Artikels 2 der Satzungen.
- 2) Festlegung der Adresse des Gesellschaftssitzes.
- 3) Abänderung des Artikels 13 (erster Absatz) um ihm folgenden Wortlaut zu geben:
«Art. 13. (erster Absatz). Eine jährliche Generalversammlung findet statt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes, an dem in der Einberufung angegebenen Ort, am ersten Freitag des Monats Mai.»
- 4) Annahme der Amtsniederlegung eines Verwaltungsratsmitgliedes und Entlastungserteilung.
- 5) Abberufung des Delegierten des Verwaltungsrates.
- 6) Berufung eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.
 Erneuerung der Mandate der verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder.
- 7) Annahme der Amtsniederlegung des Kommissars und Entlastungserteilung.
- 8) Berufung eines neuen Kommissars.
- 9) Abänderung des Nominalwertes der Aktien von sechshundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 625.000,-) pro Aktie auf einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-) pro Aktie, so dass das Gesellschaftskapital von einer Million zweihundertfünfzigtausend Franken (Frs 1.250.000,-), eingeteilt ist in zehn (10) Aktien zu je einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-).
- 10) Erhöhung des Gesellschaftskapitals um den Betrag von siebenhundertfünfzigtausend Franken (Frs 750.000,-), um es von einer Million zweihundertfünfzigtausend Franken (Frs 1.250.000,-) auf zwei Millionen Franken (Frs 2.000.000,-), zu bringen, durch die Schaffung von sechs (6) neuen Aktien mit einem Nominalwert von je einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-).
- 11) Zeichnung und Einzahlung der neu herausgegebenen Aktien.
- 12) Entsprechende Abänderung des Artikels 5 der Satzungen.»

II. - Das Gesellschaftskapital ist zur Zeit in zwei (2) Aktien mit einem Nominalwert von je sechshundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 625.000,-) eingeteilt. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche Aktien anwesend sind. Die Versammlung kann somit rechtsgültig über alle Punkte der Tagesordnung beschliessen, ohne dass vorherige Einberufungen erfolgen.

Feststellung der Gültigkeit der Generalversammlung

Nachdem die Aktionärsversammlung den Erklärungen des Vorsitzenden zugestimmt und ihre ordnungsgemässe Bildung und Einberufung festgestellt hat, hat sie nach erfolgter Beratung folgende Beschlüsse durch getrennte und einstimmige Wahl gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Luxemburg nach Bad-Mondorf zu verlegen und den Artikel 2 (erster Absatz) der Satzungen abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 2. (Absatz eins). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bad-Mondorf.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, die Adresse des Gesellschaftssitzes wie folgt festzulegen: L-5610 Bad-Mondorf, 7, avenue des Bains.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Artikel 13 (erster Absatz) der Satzungen abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 13. (erster Absatz). Eine jährliche Generalversammlung findet statt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes, an dem in der Einberufung angegebenen Ort, am ersten Freitag des Monats Mai.»

Vierter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, die Amtsniederlegung von Herrn Albert Mangen in seiner Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglied anzunehmen und erteilt ihm vollkommene Entlastung was die Erfüllung seines Mandates angeht.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Herrn Erich Müller, vorgenannt, in seiner Eigenschaft als Delegierten des Verwaltungsrates abzurufen, und keinen neuen Delegierten zu ernennen. Die Gesellschaft wird somit gegenüber Drittpersonen durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern verpflichtet.

Sechster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Herrn Jean Kayser, vorgenannt, zum neuen Verwaltungsratsmitglied zu berufen, für eine Dauer von sechs Jahren. Die Versammlung beschliesst die Mandate der beiden Verwaltungsratsmitglieder, Herrn Erich Müller und Herrn Georg Rebmann, für eine Dauer von sechs Jahren, zu erneuern.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2001.

Siebter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, die Amtsniederlegung der FIDUCIAIRE DELTA S.A. in ihrer Eigenschaft als Kommissar der Gesellschaft anzunehmen, und erteilt ihr vollkommene Entlastung was die Erfüllung ihres Mandates angeht.

Achter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die FIDUCIAIRE EUROPEENNE, S.à r.l., mit Sitz in Luxemburg, 2A, place de Paris, zum neuen Kommissar, für eine Dauer von sechs Jahren, zu berufen.

Das Mandat des Kommissars endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2001.

Neunter Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Nominalwert der Aktien von sechshundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 625.000,-) pro Aktie auf einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-) pro Aktie, abzuändern, sodass das Gesellschaftskapital von einer Million zweihundertfünzigtausend Franken (Frs 1.250.000,-), ab jetzt eingeteilt ist in zehn (10) Aktien zu je einhundert fünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-).

Zehnter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von siebenhundertfünzigtausend Franken (Frs 750.000,-) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von einer Million zweihundertfünzigtausend Franken (Frs 1.250.000,-) auf zwei Millionen Franken (Frs 2.000.000,-) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von sechs (6) neuen Aktien von je einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-), welche mit denselben Rechten und Pflichten ausgestattet sind wie die bestehenden Aktien.

Elfter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, die beiden Aktionäre, die Herren Erich Müller und Georg Rebmann zur Zeichnung der sechs (6) neuen Aktien zuzulassen.

Zeichnung und Einzahlung

Die sechs (6) neuen Aktien wurden durch die beiden Aktionäre gezeichnet wie folgt:

- Herr Erich Müller, vorgenannt, erklärt drei (3) neue Aktien zu zeichnen, und
- Herr Georg Rebmann, vorgenannt, erklärt drei (3) neue Aktien zu zeichnen.

Sämtliche soeben gezeichneten Aktien mit einem Nominalwert von je einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-), sind in voller Höhe eingezahlt, sodass der Betrag von siebenhundertfünzigtausend Franken (Frs 750.000,-) der Gesellschaft zur Verfügung steht, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

Zwölfter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, im Anschluss an die Kapitalerhöhung, Artikel 5 (erster Absatz) der Satzungen zu ändern und ihm folgenden Inhalt zu geben:

«**Art. 5. (erster Absatz).** Das Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen Franken (Frs 2.000.000,-), eingeteilt in sechzehn (16) Aktien zu je einhundertfünfundzwanzigtausend Franken (Frs 125.000,-), voll eingezahlt.»

Abschluss

Da die Tagesordnung erschöpft ist und keiner der Anwesenden das Wort erbittet, schliesst der Vorsitzende die Versammlung um 10.30 Uhr.

Kosten

Die Höhe der Kosten, Auslagen, Honorare und Gebühren, in welcher Form auch immer, die der Gesellschaft aufgrund der in gegenwärtiger Versammlung getroffenen Beschlüsse zu tragen hat, werden auf sechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 60.000,-) veranschlagt.

Worüber Protokoll, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, in Luxemburg-Bonneweg in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden in einer ihnen kundigen Sprache an die Mitglieder der Generalversammlung, haben die Vorstandsmitglieder, welche dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: E. Müller, J. Kayser, G. Rebmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1996, vol. 88S, fol. 95, case 2. – Reçu 7.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 2. Februar 1996.

T. Metzler.

(05823/230/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

G.F.I., GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE IMMOBILIEN INVESTITION, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-5610 Bad-Mondorf, 7, avenue des Bains.
R. C. Luxembourg B 44.714.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996. T. Metzler.
(05824/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GENERALE DEPOSIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 10.681.

Extrait du procès-verbal d'une résolution circulaire en date du 28 décembre 1995

Résolution unique

Les administrateurs de la société ont, à l'unanimité des voix, décidé d'octroyer un pouvoir de signature sur les comptes de la société GENERALE DEPOSIT S.A.

- 1) Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, demeurant à Olm.
- 2) Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Ehlang-sur-Mess, en remplacement de Monsieur Roger Petry.
- 3) Monsieur Gérard Birchen, employé privé, demeurant à Oberkorn, en remplacement de Madame Marie-José Reyer.

Ils pourront valablement engager la société en signant chacun conjointement avec un administrateur de la société.

Luxembourg, le 30 janvier 1996.

Pour GENERALE DEPOSIT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05817/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GESTION PREMIER FUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.164.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 29, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05820/019/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GLOBAL TARGET FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 30.998.

MINUTES

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 24 novembre 1995 à 11.00 heures. L'Assemblée Générale est ouverte à 11h00 dans les locaux de la BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A. M. Yves Martignier officie comme Président, M. Pierre-Alain Eggyl comme secrétaire, Mme Michèle Berger est nommé scrutateur.

Il ressort de la liste de présence des actionnaires que l'intégralité des 16.000 actions est présente ou représentée. L'Assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer sur les différents points de l'ordre du jour.

Le Président lit l'ordre du jour.

Le Président lit le rapport du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire lit le rapport du réviseur d'entreprises.

Après discussion, l'Assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Approuve les comptes annuels au 31 août 1995.
2. Approuve les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.
3. Approuve le paiement d'un dividende de USD 2.30 par action de la société de gestion en circulation en date du 31 août 1995.
4. Décide d'attribuer 5% du bénéfice net annuel à la réserve légale.

5. Approuve la nomination de M. Kazuaki Hirata après la démission de M. Hidemasa Matsuda.
6. Décharge les administrateurs et le réviseur de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions durant l'année écoulée.
7. Réélit les administrateurs suivants pour l'exercice 1995:
- M. Kazuo Iida;
 - M. Kazuaki Hirata;
 - M. Ivan Pictet;
 - M. James Crot;
 - M. Walter Trussel;
 - M. Jacques Elvinger;
 - M. Yves Martignier.
8. Reconduit le mandat du réviseur d'entreprises pour l'exercice 1995.
L'Assemblée est levée à 11h40.

Y. Martignier
Président

P.-A. Egly
Secrétaire

M. Berger
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1996, vol. 474, fol. 15, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(05825/052/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GORI & ZUCCHI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.627.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme GORI & ZUCCHI INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard Royal, constituée par acte du notaire Maître Frank Baden en date du 11 juillet 1983, publié au Mémorial C, n° 237 du 22 septembre 1983. Les statuts furent modifiés par la suite par des actes du même notaire en date du 20 février 1984, publié au Mémorial C, n° 85 du 27 mars 1984, en date du 25 mai 1984, publié au Mémorial C, n° 186 du 12 juillet 1984, en date du 6 juin 1985, publié au Mémorial C, n° 216 du 29 juillet 1985, en date du 24 janvier 1986, publié au Mémorial C, n° 97 du 17 avril 1986, en date du 21 décembre 1988, publié au Mémorial C, n° 104 du 18 avril 1989, en date du 10 janvier 1989, publié au Mémorial C, n° 140 du 23 mai 1989, en date du 17 juillet 1990, publié au Mémorial C, n° 39 du 1^{er} février 1991 et en date du 31 décembre 1991, publié au Mémorial C, n° 277 du 25 juin 1992.

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Dany Manderscheid, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateurs, Monsieur Henri Campill, maître en droit, demeurant à Luxembourg et Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par fondés de procuration spéciale, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et qui est signée par les membres du bureau et les actionnaires, respectivement leurs mandataires et par le notaire instrumentant, pour être soumise à l'enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de USD 6.000.000,- pour le porter de son montant actuel de USD 5.453.700,- à USD 11.453.700,- par l'émission de 60.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- chacune et au prix de ladite valeur sans prime ni autres frais pour les souscripteurs.

2. Acceptation de la souscription à l'entière de l'augmentation du capital social de la part d'un seul souscripteur par un versement en espèces de USD 6.000.000,-

3. Constatation que tous les autres actionnaires de la société ont renoncé à faire valoir leurs droits de préférence.

4. Modification de l'article 6 des statuts sociaux qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de onze millions quatre cent cinquante-trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 11.453.700,-), représenté par cent quatorze mille cinq cent trente-sept (114.537) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune.»

5. Décision de fixer le capital autorisé de la société à USD 20.000.000,- qui sera représenté par 200.000 actions d'une valeur nominale de USD 100,- chacune et autorisation au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présentes délégation et autorisation, à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

6. Modification de l'article 7.02.01 qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 7.** 7.02.01 Le capital autorisé est fixé à la somme de vingt millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000.000,-), représenté de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000.000,-), représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

7. Divers.

Le bureau constate, en conséquence, que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les propositions portées à son ordre du jour.

Monsieur le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité, mais par scrutins séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de USD 6.000.000,- (six millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique), pour le porter de son montant actuel de USD 5.453.700,- (cinq millions quatre cent cinquante-trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) à USD 11.453.700,- (onze millions quatre-cent cinquante-trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique), par l'émission de 60.000 (soixante-mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune et au prix de ladite valeur sans prime ni autres frais pour les souscripteurs.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la souscription à l'entière de l'augmentation du capital social de la part de la société GORI & ZUCCHI SpA, société de droit italien, avec siège à I-5210 Arezzo, Via Fiorentina 550, ici représentée par Maître Nico Schaeffer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Arezzo, le 28 décembre 1995, laquelle procuration, après signature ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps. Les nouvelles actions ont été entièrement libérées par un versement en espèces de USD 6.000.000,- (six millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique), ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Constataion

L'assemblée générale constate que tous les autres actionnaires de la société ont renoncé à faire valoir leurs droits de préférence.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts sociaux est modifié pour avoir dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de onze millions quatre cent cinquante trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 11.453.700,-), représenté par cent quatorze mille cinq cent trente-sept (114.537) actions d'une valeur nominale de cent dollars des des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le capital autorisé de la société à USD 20.000.000,- qui sera représenté par 200.000 actions d'une valeur nominale de USD 100,- chacune et autorise le conseil d'administration, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présentes délégation et autorisation, à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Cinquième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 7.02.01 est modifié pour avoir dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 7.** 7.02.01 Le capital autorisé est fixé à la somme de vingt millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000.000,-), représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête. Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Schaeffer, D. Manderscheid, H. Campill, N. Schaeffer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1996, vol. 88S, fol. 68, case 8. – Reçu 1.764.600 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Camille Hellinckx, en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Luxembourg, le 25 janvier 1996.

C Hellinckx.

(05826/230/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

GORI & ZUCCHI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 20.627.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 29 décembre 1995 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Camille Hellinckx, en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Luxembourg, le 8 février 1996.

C Hellinckx.

(05827/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HERJO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 3, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 24.684.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.
(05828/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HOBACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 36.239.

Les bilans de la société au 31 décembre 1993 et au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la société
Un mandataire
Signature

(05829/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.582.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour HOCHSTON S.A., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme
Signature Signature

(05830/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.582.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 18 mai 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg;

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;

Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

Pour HOCHSTON S.A., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05831/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

IBISLAND S.A., Société Anonyme

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.177.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN
Signatures

(05835/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HOLDENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.334.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05832/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HOLDENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.334.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de HOLDENA S.A.

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de HOLDENA S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1994;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994;
- de reporter la perte de l'exercice;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1994.

Luxembourg, le 16 janvier 1996.

A. Slinger
Présidente de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(05833/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

HOTEL REGENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Siège social: L-1255 Luxembourg, 27, rue de Bragance.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 476, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Luxembourg

(05834/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

IDEC HOLDING S.A., Société Anonyme

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 476, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Luxembourg

(05836/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

INTERCALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.488.

Extrait des résolutions du 6^{ème} Conseil d'Administration tenu par vote circulaire conformément à l'article 13 des statuts:

3. «Le Conseil décide que le siège social de la société est transféré avec effet au 13 octobre 1995 à l'adresse suivante: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

Par conséquent, le siège social ainsi que le siège administratif se trouvent désormais à la même adresse, c'est-à-dire 5, place de la Gare à Luxembourg.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05838/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

KRONOSPAN SANEM LTD ET CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-4902 Sanem, Parc d'activité Pafewee BP 109.
R. C. Luxembourg B 46.575.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 29 janvier 1996, que le mandat de commissaire aux comptes de la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, société civile, ayant son siège social au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, est prolongé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice se terminant le 30 septembre 1995.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 1996.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05845/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

LINEA 3 AMEUBLEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 43.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la S.à r.l. LINEA 3 AMEUBLEMENTS
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(05852/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

LION-OBLILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.530.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 29, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05853/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

LINSPIRE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.045.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 janvier 1996

2) Le siège social de la société est transféré du 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg (ancienne adresse) au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (nouvelle adresse) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 1996.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05854/690/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

MONTIGNAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.115.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour MONTIGNAC S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme

Signature

Signature

(05861/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

MONTIGNAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.115.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 2 mai 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg;
- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;
- Monsieur Roger Pétry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.
Luxembourg, le 14 décembre 1995.

Pour MONTIGNAC S.A.
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05862/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

LIVING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 22, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 28.455.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05855/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

LUXGLAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 33A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 33.501.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05857/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

S.A. LUCAS MEUBLES DE BUREAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 10-12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 24.888.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société
LUCAS MEUBLES DE BUREAU S.A., tenu le 30 août 1994*

Le Bureau

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de M. Koos Lukkesen, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, Sleutjes 9.

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Josephine Wyers, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, Sleutjes 9.

L'Assemblée appelle à la fonction de scrutateur, M. Jacky Lukkesen, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, Sleutjes 10.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste de présence.

Exposé du président

Le Président expose ensuite:

- qu'il appert de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau que tous les fondateurs étant présents, détenant 500 parts;
- que tous les fondateurs étant présents et se reconnaissent dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage;
- que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le point figurant à l'ordre du jour.

Les points de l'ordre du jour sont:

- démission et décharge d'administrateurs;
- nomination d'administrateurs.

Après avoir délibéré, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante de démissionner et de décharger à partir d'aujourd'hui:

- PROFIT B.V.B.A., avec son siège social à B-8500 Kortrijk, Oudenaardsesteenweg 136 bus 3, représentée par Madame Carina Schelles;

- ALPHA LIQUIDATION N.V., avec son siège social à B-2018 Antwerpen, Plantin Moretuslei 204, 3de verdieping, représentée par Madame Carina Schelles;

- TEN C.V.O.H.A., avec son siège social à B-2018 Antwerpen, Plantin Moretuslei 204, 3de verdieping, représentée par Madame Carina Schelles, qui acceptent.

A l'unanimité des voix, l'assemblée acte de nommer comme administrateurs à partir d'aujourd'hui, pour une durée de six ans:

- Monsieur Koos Lukkesen, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, Sleutjes 9.

- Madame Josephine Wyers, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, Sleutjes 9.

- Monsieur Jacky Lukkesen, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, Sleutjes 10.

L'assemblée générale donne l'ordre au conseil d'administration de faire tout le nécessaire quant au devoir de publication.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste de présence.

Ces mandats ne sont pas salariés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures, après signature.

K. Lukkesen	J. Lukkesen-Wyers	J. Lukkesen
<i>Le président</i>	<i>Le secrétaire</i>	<i>Le scrutateur</i>

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste de présence.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 31, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(05856/296/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

M. KAINDL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 46.483.

Le bilan au 30 septembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice: (124.469) francs

- Report à nouveau: (124.469) francs

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 1996.

Signature.

(05858/507/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

OMNIPIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2012 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.720.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. S.T.E.P. S.A., société anonyme de droit belge, établie et ayant son siège social à B-2250 Broechem, 1, Oostmal-lesteenweg;

2. Monsieur Luc Van Camp, licencié en sciences économiques, demeurant à B-Schilde;

3. Monsieur Guy Van Camp, ingénieur civil, demeurant à B-Ranst,

les trois ici représentés par Maître Stéphane Hadet, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu de trois procurations sous seing privé données à Broechem, le 21 resp. le 27 décembre 1995.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée OMNIPIERRE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 13 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 169 du 20 avril 1993.

2.- Cession de parts.

Monsieur Luc Van Camp, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Guy Van Camp, prénommé, ici valablement représenté et ce acceptant, cinq (5) parts sociales.

La cession de parts a lieu au prix de cinq mille francs (5.000,-), montant que le cédant déclare avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et il aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, le cédant met et subroge le cessionnaire dans tous ses droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Ensuite, les associés, à savoir:

1. S.T.E.P. S.A., préqualifiée;
2. Monsieur Guy Van Camp, prénommé,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils s'entendent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés actuels déclarent donner leur accord aux cessions de parts ci-avant documentées.

Deuxième résolution

Suite à la cession de parts ci-avant constatée, les associés décident de modifier l'article 7 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1. S.T.E.P. S.A., société anonyme de droit belge, établie et ayant son siège social à B-2250 Broechem, 1, Oostmallesteenweg, quatre cent quatre-vingt-dix parts sociales	490
2. Monsieur Guy Van Camp, ingénieur civil, demeurant à B-Ranst, dix parts sociales	10
Total: cinq cents parts sociales	500»

Troisième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Luc Van Camp, prénommé, de sa fonction de gérant et lui accordent pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Reste donc seul gérant de la société Monsieur Guy Van Camp, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Quatrième résolution

Les associés décident de transférer le siège social à L-2012 Luxembourg, B.P. 221, 13, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Hadet, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 1996, vol. 88S, fol. 62, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 janvier 1996.

G. Lecuit.

(05874/220/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

OMNIPIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2012 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.720.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 janvier 1996.

G. Lecuit.

(05875/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NORD-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 23.949.

Le bilan au 31 décembre 1990, enregistré à Capellen, le 18 janvier 1996, vol. 130, fol. 64, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05868/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NORD-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 23.949.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Capellen, le 18 janvier 1996, vol. 130, fol. 64, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05869/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NORD-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 23.949.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Capellen, le 18 janvier 1996, vol. 130, fol. 64, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05870/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NORD-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 23.949.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Capellen, le 29 janvier 1996, vol. 130, fol. 66, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Signature.

(05871/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

M.O. REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 37.772.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 6, case 26, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la société
Signature

(05859/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

M.O. REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 37.772.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu par vote circulaire

«The Meeting resolved to accept the resignation of Mr Kazuo Iwamoto as Director of the Company with effect from 29th June, 1995.

The Meeting resolved that Mr Ichiro Fujisawa be and hereby is appointed as Director in replacement of Mr Iwamoto.»

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05860/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PLEIADE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 42.619.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la société établie à Luxembourg sous la dénomination de PLEIADE, R.C. Numéro B 42.619, ayant son siège social à Luxembourg, constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 décembre 1992.

Les statuts de la société ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 98 du 2 mars 1993.

L'assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Norbert Nickels, Inspecteur de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, demeurant à Kayl.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Georges Gudenburg, Attaché de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, demeurant à Bourglinster.

L'assemblée élit comme scrutatrice, Madame Sandra Kirsch-Pompignoli, rédacteur principal à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, demeurant à Schiffflange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des annonces parues au Recueil du Mémorial C N^{os} 649 du 20 décembre 1995 et 662 du 29 décembre 1995, et au Luxemburger Wort des 20 et 29 décembre 1995.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Recevoir et adopter le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 1995.

2) Recevoir et adopter les comptes annuels au 30 septembre 1995, affectation du bénéfice.

3) Donner quitus aux Administrateurs.

4) Nomination d'administrateurs.

5) Divers.

III. - Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV. - Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur 561.877 actions sans désignation de valeur nominale en circulation à la date du 3 janvier 1996, 196.614,85 actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-avant reproduit.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et, après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 1995 après en avoir reçu lecture.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 1995 tels qu'ils sont présentés sous forme consolidée en dollars US ainsi que l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'Administration.

a) Compartiment Actions Amérique du Nord

- Actif net au 30.09.1995 3.278.146,94 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 658.993,15 USD

b) Compartiment Actions Europe

- Actif net au 30.09.1995 4.781.420,09 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 370.581,79 USD

c) Compartiment Asie et Bassin Pacifique

- Actif net au 30.09.1995 1.190.539,37 USD

- Diminution des actifs nets due au résultat des opérations (27.973,07 USD)

d) Compartiment Actions Environnement

- Actif net au 30.09.1995 2.016.764,57 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 163.440,38 USD

e) Compartiment Obligations dollar

- Actif net au 30.09.1995 2.537.966,39 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 146.249,82 USD

f) Compartiment Obligations ECU

- Actif net au 30.09.1995 22.728.074,47 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 2.608.921,84 USD

g) Compartiment Obligations Franc Français

- Actif net au 30.09.1995 2.299.433,87 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 136.978,20 USD

h) Compartiment Obligations Convertibles Internationales

- Actif net au 30.09.1995 2.669.763,40 USD

- Diminution des actifs nets due au résultat des opérations (100.094,68 USD)

i) Compartiment dollar Court Terme

- Actif net au 30.09.1995 3.260.898,87 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 125.391,00 USD

j) Compartiment ECU Court Terme

- Actif net au 30.09.1995 1.459.367,67 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 74.986,47 USD

k) Compartiment Francs Suisse Court Terme

- Actif net au 30.09.1995 5.878.294,90 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 110.988,15 USD

l) Compartiment Francs Français Court Terme

- Actif net au 30.09.1995 1.516.717,66 USD

- Augmentation des actifs nets due au résultat des opérations 39.835,41 USD

Adoptant la décision du Conseil d'Administration l'assemblée donne son accord sur le fait qu'il ne sera pas distribué de dividende dans les divers compartiments concernant l'exercice clos au 30 septembre 1995. La part du montant distribuable du Compartiment sera réinvestie dans ce Compartiment au profit des actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée générale ratifie les actes posés par le Conseil d'Administration et donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 septembre 1995.

Quatrième résolution

L'assemblée constate que l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 1992 a fixé le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale en 1998.

L'assemblée constate et approuve la démission de Monsieur Demetrios P. Mantzounis et de Monsieur Constantine D. Tsiftopoulos en date du 9 février 1995.

Ainsi, le Conseil d'Administration se présente comme suit:

Monsieur Pascal Nodé Langlois,
Madame Hana Barda,
Monsieur Bernard Fauché,
Monsieur François Giscard D'Estaing,
Monsieur Raymond Kirsch,
Monsieur Guyon Krug,
Monsieur Michel Lanier,
Monsieur Paganis A. Vourloumis,
Monsieur Jean-Marie Wery.

L'assemblée procède à la nomination du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'assemblée générale en 1997.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Nickels, G. Gudenburg, S. Kirsch-Pompignoli, A. Schwachtgen.

Signée par Maître Camille Hellinckx, en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1996, vol. 88S, fol. 92, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

C. Hellinckx.

(05882/230/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RIVERSIDE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 37.849.

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am achtundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, mit Amtswohnsitz in Hesperingen.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Gesellschafter beziehungsweise deren Vertreter der Aktiengesellschaft RIVERSIDE LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in Luxemburg, gegründet durch Urkunde des unterzeichneten Notars damals im Amtswohnsitz in Mersch, am 8. August 1991, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 66 vom 26. Februar 1992.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Hans De Graaf, managing director, wohnhaft in Mamer.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Dame Juliette Lorang, administrateur de sociétés, wohnhaft in Neuhäusgen.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Fräulein Helga Peeters, Privatbeamtin, wohnhaft in D-Trier.

Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden respektiv vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte begreift:

Tagesordnung:

1. Umänderung der Währung des Gesellschaftskapitals von Holländischen Gulden (NLG) in Belgischen Franken (BEF), rückwirkend auf den 1. Januar 1995; entsprechende Abänderung der Währung aller Konten der Gesellschaft von Holländischen Gulden (NLG) in Belgische Franken (BEF).

2. Dementsprechende Abänderung von Artikel 5, Absatz eins der Satzung.

II. Dass gemäss vorerwähnte Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Währung des Gesellschaftskapitals von Holländischen Gulden (NLG) in Belgische Franken (BEF) abzuändern, rückwirkend auf den 1. Januar 1995 mit einem Wechselkurs von 18,- Belgischen Franken für 1,- Holländische Gulden.

Die Bankbestätigung des angenommenen Wechselkurses zwischen Holländischen Gulden und Belgischen Franken zum 1. Januar 1995 wurde dem instrumentierenden Notar vorgelegt.

Zweiter Beschluss

Aufgrund des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 5, Absatz 1 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 5. Erster Absatz.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt neun Millionen fünfhundertvierzigtausend Belgische Franken (9.540.000,- BEF), eingeteilt in fünfhundertdreissig (530) Aktien mit einem Nominalwert von je achtzehntausend Belgischen Franken (18.000,- BEF).»

English translation of the preceding article 5:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at nine million five hundred and forty thousand Belgian Francs (9,540,000.- BEF), divided into five hundred and thirty (530) shares with a par value of eighteen thousand Belgian Francs (18,000.- BEF) each.»

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt in Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienenen Parteien, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. De Graaf, J. Lorang, H. Peeters, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 1995, vol. 88S, fol. 39, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Hesperingen, den 29. Januar 1996.

G. Lecuit.

(05893/220/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RIVERSIDE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.849.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 janvier 1996.

G. Lecuit.

(05894/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

OPTIQUE NOTHUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4756 Pétange, 1, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 29.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 24, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la S.à r.l. OPTIQUE NOTHUM

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(05876/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

REACOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.825.

Le bilan et le compte de profits et pertes pour la période du 11 mai 1994 (date de constitution) au 30 juin 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 6, case 26, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour la société
Signature

(05885/730/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NAGRO HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2490 Luxembourg, 55, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 17.877.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour NAGRO HOLDING A.G.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme

Signature

Signature

(05863/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NAGRO HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2490 Luxembourg, 55, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 17.877.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 26 mai 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg;
- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;
- Monsieur Roger Pétry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 14 décembre 1995.

Pour NAGRO HOLDING A.G.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05864/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NEWDAY INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle H2.

Extrait de l'assemblée générale annuelle du 14 décembre 1995

Conseil d'Administration:

- M. Peter Albert Haraldsson,
- M. Omar Bragi Birkisson,
- Mme Linda Kristin Ragnarsdottir.

Commissaire aux Comptes:

LUXEMBOURG-AUDIT S.A., avec siège à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

LUX-AUDIT S.A., exerce son mandat à partir de l'exercice 1994.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2000.

Luxembourg, le 14 décembre 1995.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05865/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NEW GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 66, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 48.684.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05866/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NIGHT-CLUB EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 12, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 42.414.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05867/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.815.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twelfth of January.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the limited corporation NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Number 45.815, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 10th, 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, No 46 of February 3rd, 1994.

The Articles of Incorporation have been amended by two deeds of the undersigned notary, dated December 23rd, 1993 and March 11th, 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial, No 116 of March 29th, 1994 and No 156 of April 21st, 1994.

The meeting begins at four p.m., Mr Stefan Arts, economic counsel, residing in Tuntange, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Christophe Davezac, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the 708,923 shares with a par value of 1,000.- US dollars each, representing the total capital of 708,923,000.- US dollars, are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the item on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons present at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed, together with the proxy, and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

- to amend Article 6, last paragraph, of the Articles of Incorporation, to give it the following wording:

«The Company is bound by the sole signature of any Director of the company.»

After approval of the statement of the Chairman and having verified that the meeting was regularly constituted, the meeting debated on the agenda and passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote.

Resolution

The General Meeting resolved to amend Article 6, last paragraph, of the Articles of Incorporation, to give it the following wording:

«**Art. 6. Last paragraph.** The Company is bound by the sole signature of any Director of the Company.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Numéro B 45.815, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 46 du 3 février 1994.

Les statuts ont été modifiés suivant deux actes reçus par le notaire instrumentaire en date du 23 décembre 1993 et du 11 mars 1994, publiés au Mémorial C, Recueil Spécial, N° 116 du 29 mars 1994 et N° 156 du 21 avril 1994.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Stefan Arts, conseil économique, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Christophe Davezac, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Raymond Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les 708.923 actions d'une valeur nominale de 1.000,- dollars US chacune représentant l'intégralité du capital social de 708.923.000,- dollars US, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur le point figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec la procuration, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- modifier l'article 6, dernier alinéa, des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«La Société est valablement engagée par la signature individuelle d'un Administrateur de la Société.»

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et après en avoir délibéré a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6, dernier alinéa des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6. Dernier alinéa.** La Société est valablement engagée par la signature individuelle d'un Administrateur de la Société.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Arts, C. Davezac, R. Thill, A. Schwachtgen.

Signée par Maître Camille Hellinckx, en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1996, vol. 88S, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1996.

C. Hellinckx.

(05872/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

NORTHERN TELECOM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.815.

Statuts coordonnés, suivant l'acte du 12 janvier 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Camille Hellinckx, en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Luxembourg, le 8 février 1996.

C. Hellinckx.

(05873/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PICTET ASIA GROWTH FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 51.025.

Extrait d'une résolution circulaire du Conseil d'Administration de PICTET ASIA GROWTH FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., du 14 août 1995

Le Conseil d'Administration de PICTET ASIA GROWTH FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. a décidé de coopter avec effet au 1^{er} septembre 1995, Monsieur Jacques Bour comme membre du Conseil d'Administration de la Société en remplacement de Monsieur Olivier Turretini qui a démissionné avec effet au 31 août 1995.

Pour le Conseil d'Administration
Y. Martignier

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1995, vol. 474, fol. 15, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(05879/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PASSING SHOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.449.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour PASSING SHOT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme

Signature

Signature

(05877/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PASSING SHOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.449.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 10 juillet 1995, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Benoît Duvieusart, licencié en droit, Roodt-Syre;
- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart;
- Monsieur Roger Petry, employé privé, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 29 décembre 1995.

Pour PASSING SHOT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg, Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 30, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05878/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 10.843.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(05888/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 10.843.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 1995

- la démission de M. François-Marc Lanners, employé privé, Mersch et celle du Commissaire aux Comptes FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, Luxembourg pour des raisons personnelles de leurs mandats respectifs sont acceptées;

- sont nommés en tant que nouvel Administrateur M. Guy Lammar, employé privé, Itzig et en tant que nouveau Commissaire M. Wim Van Cauter, réviseur d'entreprises, Aalst (B) pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1996.

Certifié sincère et conforme

RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05889/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PORTAVECCHIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 1, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 46.096.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05883/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PICTET COUNTRY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 42.913.

Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 janvier 1996 à 11.00 heures.

L'Assemblée Générale est ouverte à 11.00 heures dans les locaux de la BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

M. Yves Martignier officie comme Président, Mlle Dominique Brankaer comme secrétaire, M. Pascal Chauvaux est nommé scrutateur.

Les actionnaires ont été dûment convoqués, la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Le Président lit l'ordre du jour.

Le Président lit le rapport du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire lit le rapport du réviseur d'entreprises.

Après discussion, l'Assemblée Générale prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Approuve les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.
 2. Approuve les comptes annuels au 30 septembre 1995.
 3. Décide de reporter le bénéfice net à nouveau au vu des faibles montants à distribuer pour chacun des compartiments de la SICAV.
 4. Décharge les administrateurs et le réviseur de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions durant l'année écoulée.
 5. Réélit les administrateurs suivants pour l'exercice suivant:
 - M. Pictet Charles,
 - M. Bertherat Philippe,
 - M. Martignier Yves,
 - M. Pierre-Yves Bacchetta.
 6. Ratifie la cooptation de Madame Ailbhe Jennings, en remplacement de Monsieur Walter Trussel.
 7. Reconduit le mandat du réviseur d'entreprises pour l'exercice 1995/1996.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.50 heures.

Y. Martignier
Président

D. Brankaer
Secrétaire

P. Chauvaux.
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05880/052/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PICTET FIXED INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 38.034.

Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 4 décembre 1995 à 10.00 heures.

L'Assemblée Générale est ouverte à 10.00 heures dans les locaux de la BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

M. Yves Martignier officie comme Président, Mme Michèle Berger comme secrétaire, Mlle Dominique Brankaer est nommée scrutateur.

Les actionnaires ont été dûment convoqués, la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Le Président lit l'ordre du jour.

Le Président lit le rapport du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire lit le rapport du réviseur d'entreprises.

Après discussion, l'Assemblée Générale prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Approuve les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.
2. Approuve les comptes annuels au 30 septembre 1995.
3. Décide de reporter le résultat de l'exercice à l'exception des compartiments et classes d'actions mentionnés ci-dessous pour lesquels il est décidé de procéder à la distribution du dividende ordinaire aux actions en circulation en date ex du 30 novembre 1995, avec date de paiement le 13 décembre 1995.

PICTET FIXED INCOME FUND - RENTOVAL CHF dividende de 8,12 CHF par action.

PICTET FIXED INCOME FUND - RENTOVAL CHF dividende de 1,48 USD par action.

PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME: Réf. CHF «B», dividende de 1,00 CHF par action.

PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME: Réf. USD «B», dividende de 1,19 USD par action.

4. Décharge les administrateurs et le réviseur de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions durant l'année écoulée.

5. Réélit les administrateurs suivants pour l'exercice suivant:

- M. Bertherat Philippe,
- M. Eggly Pierre-Alain,
- M. Martignier Yves,
- M. Pictet Charles,
- M. Trussel Walter.

6. Décide de nommer DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l., filiale de la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 1995/1996.

L'Assemblée Générale est levée à 11.45 heures.

Y. Martignier
Président

M. Berger
Secrétaire

D. Brankaer
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05881/052/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

PRESINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.254.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 1996

«... Le siège social reste établi à Luxembourg; il est cependant transféré du 15, boulevard Roosevelt au 5, boulevard Royal.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05884/668/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RETTEP INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

H. R. Luxemburg B 39.412.

AUFLÖSUNG

Auszug

Es erhellt aus einer Gesellschaftsauflösung von Notar André Schwachtgen, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, von 28. Dezember 1995, einregistriert in Luxemburg, am 4. Januar 1996, Band 88S, Blatt 62, Feld 11, dass:

- Am 20. Dezember 1991 wurde die Gesellschaft RETTEP INVESTMENTS S.A., R.C. Nummer 39.412 gegründet durch Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 300 vom 8. Juli 1992.

- Die Gesellschaft hat augenblicklich ein Kapital von zwei Millionen fünfhunderttausend (2.500.000,-) Deutsche Mark, eingeteilt in fünfundzwanzigtausend (25.000) Aktien mit einem Nennwert von einhundert (100,-) Deutsche Mark je Aktie, vollständig einbezahlt.

- Die Aktien der Gesellschaft RETTEP INVESTMENTS S.A., sich in den Händen eines Gesellschafters befinden.

- Der einzige Gesellschafter erklärt, die Auflösung der Gesellschaft RETTEP INVESTMENTS S.A. vorzunehmen.

- Er hat genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft RETTEP INVESTMENTS S.A.

- Die Aktivität der Gesellschaft hat aufgehört; dem einzigen Gesellschafter ist das ganze Aktiva zugeteilt und er wird jedwedes eventuelle Passiv der Gesellschaft begleichen; mithin ist die Liquidation der Gesellschaft als abgeschlossen zu betrachten.

- Der einzige Gesellschafter erteilt dem Verwaltungsrat und dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihres Amtes bis zum heutigen Tag.

- Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades aufbewahrt.

Somit hat der unterfertigte Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft RETTEP INVESTMENTS S.A. festgestellt.

Für Auszug, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 26. Januar 1996.

A. Schwachtgen.

(05887/230/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RITCHHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.831.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 10 janvier 1996

- la cooptation de Monsieur Alain Renard, employé privé, Reckange/Mersch, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Urbing démissionnaire est ratifiée;
- le mandat de Madame Françoise Stamet, Carlo Schlessler et Alain Renard, Administrateurs ainsi que le mandat de FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes, sont reconduits pour un nouveau terme statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme
RITCHHOLD S.A.Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05892/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

RMS EUROPE, RISK MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.

R. C. Luxembourg B 32.134.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 1995

8) L'Assemblée renouvelle les mandats venus à échéance des administrateurs suivants:

- WBK INTERNATIONAL S.A.,
- RM RISK MANAGEMENT AG,
- GECALUX S.A.,

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2000.

10) L'Assemblée nomme la société LUX-AUDIT S.A., domiciliée à Luxembourg, comme Commissaire aux Comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05895/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

ROYAL FACADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 36.097.

Le bilan établi au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, vol. 476, fol. 6, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(05897/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

SOCIETE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE GIBIER ET DE VOLAILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.946.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 476, fol. 19, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

SOCIETE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE
POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE
DE GIBIER ET DE VOLAILLES S.A.A. Renard H. Hansen
Administrateur Administrateur

(05908/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 1996.

